

Éditorial

Du journal comme objet de scandale

Les idées de gauche s'aventurent prudemment dans le territoire de la pratique pédagogique, ou alors seulement convoquées comme cautions morales, honoris causa pourrait-on dire.

Elles sont pourtant à l'origine de nombreuses vocations enseignantes. Elles l'étaient, assurément, du temps des hussards noirs. Pourtant, le recul aidant, on a pu mesurer l'incidence de l'édification par ces derniers du "mérite" en valeur démonstrative que l'école, pour être laïque, n'en était pas moins "morale". D'autres ont mieux dit que nous ne saurions l'ambiguïté de leur engagement dans une institution dispensatrice d'un savoir qu'ils considéraient comme un facteur d'émancipation mais aussi d'intégration et de promotion sociales.

Quelques articles de ce présent numéro tournent autour de la difficulté d'admettre véritablement que lire, c'est comprendre, que la compréhension n'est pas le résultat espéré d'une activité préalable qui serait la lecture, qu'on ne peut dire de quelqu'un qui n'a pas compris un écrit qu'il l'a lu... ou encore qu'il l'a lu mais pas compris ! Il est vrai que la manière dont on a longtemps enseigné et mesuré la lecture et l'écriture à l'école a pu faire croire que l'objectif n'était vraiment pas de doter les individus d'une véritable et combien subversive maîtrise du langage écrit. Qui a dit un jour, dans un esprit de dénigrement intolérable, qu'enseigner ainsi la lecture à des enfants, c'était les préparer à être des administrés dociles ?

On peut s'interroger sur la multiplication récente des journaux de classe ou d'établissement alors qu'on a d'innombrables exemples d'hostilité à l'égard d'une telle innovation. L'incrédulité affichée sur ses vertus pédagogiques cache mal un désaccord idéologique sur l'offre faite aux élèves d'user sans faire-semblant du pouvoir de l'écrit. Un exemple, parmi d'autres : un élève de SES hésite à propos d'une éventuelle intégration en 4^{ème} technologique à la rentrée. Proposition lui est faite de demander à passer une journée dans cette classe et d'assister à quelques cours. Refus d'un des professeurs sollicités. L'élève relate le fait et s'en insurge dans le journal de la SES, véritable circuit-court tel qu'on l'entend à l'AFL. La chose est reçue comme une impertinence insupportable et vécue comme un scandale par la majorité des professeurs et... donne lieu à un communiqué syndical exigeant censure de l'article et récipiscence de l'auteur.

Point n'est besoin d'exercer dans un établissement "à risques" pour éprouver combien une troupe d'une trentaine d'enfants de n'importe quel âge a vite fait de vous monter sur le ventre si l'on n'y veille. Compréhensible est donc la réticence de l'institution scolaire, souvent seul pôle structuré et structurant pour des enfants confrontés à la démission parentale et à toutes les formes de violence qu'on sait, à donner une liberté qui risque rapidement de devenir un pouvoir de contester les valeurs qu'elle prône et sur lesquelles elle fonctionne. Mais s'agit-il seulement de cela ? À rencontrer beaucoup d'enseignants animant de tels journaux, on n'a pas l'impression qu'ils sont des inconscients. Au contraire, ils évoquent la dynamique que créent, par rapport aux conditions de l'apprentissage et face aux exigences de l'éducation à la vie démocratique, une expression authentique et la compréhension des divergences. Le journal est pour eux un moyen intégré à une volonté de rompre avec l'état d'irresponsabilité et d'impuissance qui laissent les élèves, tout autant que l'école, démunis face à une réalité occultée toujours par ceux qui la déplorent sans cesse. Ils évoquent la difficulté d'échapper à la tradition d'un écrit inefficace parce que respectueux de la fameuse et illusoire neutralité scolaire. Ils expriment surtout, outre la satisfaction d'obtenir quelquefois un changement d'attitude et des résultats de la part de leurs élèves, le souci de sauvegarder une cohérence entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font.

Michel VIOLET